



Optimisation des délais

Colloque National des CPP
Montpellier – 21 juin 2019

Professeur Jean Marc DAVY

Département de Cardiologie et Maladies Vasculaires

CHU de Montpellier

U1046



Financial disclosures

- Biotronik, Boston, Medtronic, Sorin, St Jude, Resmed, Biosense, Spectranetics
- Astra Zeneca, Bayer, Boehringer, Daichi-Sankyo, MSD-SP, Novartis, Pfizer, Sanofi, Servier

Un regard sur les délais de réponses

- Délai de réponses aux questions après avis initial
- Nouveaux dossiers (et non MS)
- Enquête sur nos ordres du jour des séances
- Entre 1/1/18 et 11/6/19
- Réponses <1 mois : ODJ séance + 1
- Réponses <2 mois : ODJ séance + 2
- Réponses <3 mois : ODJ séance + 3
- Réponses >3 mois : ODJ > séance + 3

Total des dossiers

- 161 dossiers initiaux
- 109 académiques et 62 industriels
- Séance 1 :
 - 13 avis favorables
 - 25 avis défavorables
 - CPP juin : 3 en cours
- Analyse de 120 dossiers

Délais de Réponses

- 120 dossiers initiaux : (A : 82 – I : 38)
- Réponse < 1 mois : 71 (A : 48 – I : 23) = 60%
- Réponse 1-2 mois : 22 (A : 18 – I : 4) = 18%
- Réponse 2-3 mois : 10 (A : 5 – I : 5) = 8%
- > 3 mois : 17 = 14%

Réponse du promoteur > 3 mois

- Réponse > 3 mois : 13
 - 6 (A) à 4 mois
 - 4 (A) à 6 mois
 - 1 à 6 mois (I)
 - pas de nouvelles à 9 (A) et 10 (I) mois
- 4 retraits de dossiers (I)

Travail sur la fluidité des réponses

- 2 personnes : 0,65 x 2
- 12 séances par an – effet Méditerranée
 - Uniquement des plénières
- MS :
 - Préparation en bureau des réponses
 - Sur avis des rapporteurs
 - Seules MS critiques sont vues en séances
- Réponses aux questions
 - Seuls les avis critiques sont vus en séances

Des demandes récurrentes

- Amélioration du SI :
 - tableau de bord
- Moyens en personnel :
 - règle de 1,5 ETP +
- Reconnaissance des membres :
 - Revalorisation des indemnités d'expertises
 - Indemnités de séances

MERCI !

Merci à Armelle LAGADEC et à Danièle DIETZ pour ce travail

